L’Observatoire régional de la Biodiversité est un dispositif piloté par l’État et la Région pour rassembler, diffuser et valoriser les données et démarches en lien avec la connaissance sur la biodiversité dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Financées par la DREAL et la Région, les missions de l’ORB sont assurées par les animateurs des pôles thématiques (Conservatoires Botaniques Nationaux Alpins et du Massif Central, association Flavia APE, Ligue pour la Protection des Oiseaux et Fédération régionale des chasseurs) avec l’appui technique de l’Office Fançais de la Biodiversité.

Chaque pôle fédère sur ses thématiques un important réseau d’acteurs de toutes natures : associations, collectivités territoriales, établissements publics, bureaux d’études, naturalistes etc. L’Observatoire rassemble également différents centres de ressources thématiques sur la biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes.

L'ORB est piloté par :

- la DREAL
- la Région AUvergne-Rhône-Alpes
- l'Office Français de la Biodiversité

L'ORB est opéré par les animateurs thématiques :

- CBN alpin
- CBN Massif central
- LPO Auvergne-Rhône-Alpes
- Fédération régionale des chasseurs d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Flavia APE
- le CEREMA
- les Conservatoires d'espaces naturels d'Auvergne-Rhône-Alpes

From:
https://sinp-wiki.cbn-alpin.fr/ - **CBNA SINP**

Permanent link:
https://sinp-wiki.cbn-alpin.fr/procedures/organisation_de_l_orb?rev=1737728737

Last update: **2025/01/24 14:25**